

## FICHE TECHNIQUE

### A SAVOIR:

Cette fiche technique, partie intégrante d'un contrat d'engagement de l'Orchestre RESONANCE, permet au groupe d'effectuer sa prestation scénique dans des conditions optimales. Nous pouvons bien sûr nous adapter à toutes les variables structurelles et technologiques existante, sous réserve d'une validation commune et contractuelle amont. Le non-respect de la fiche technique peut entraîner l'annulation du contrat.

### ACCES:

L'organisateur doit prévoir une aire de stationnement (en sécurité) pour 1 camionnette, 1 remorque 2m et deux véhicules personnel. L'accès au site doit être possible dès 15h00 le jour de la prestation. Le montage global de notre installation nécessite 03h00 complètes. Une rampe doit être disponible dès que la hauteur de scène dépasse 0,6m.

### ELECTRICITE:

Monophasé (petite salle ou restaurant):

- 2 x 16 A par phase pour le son au minimum.
- 2 x 16 A par phase pour la lumière au minimum.

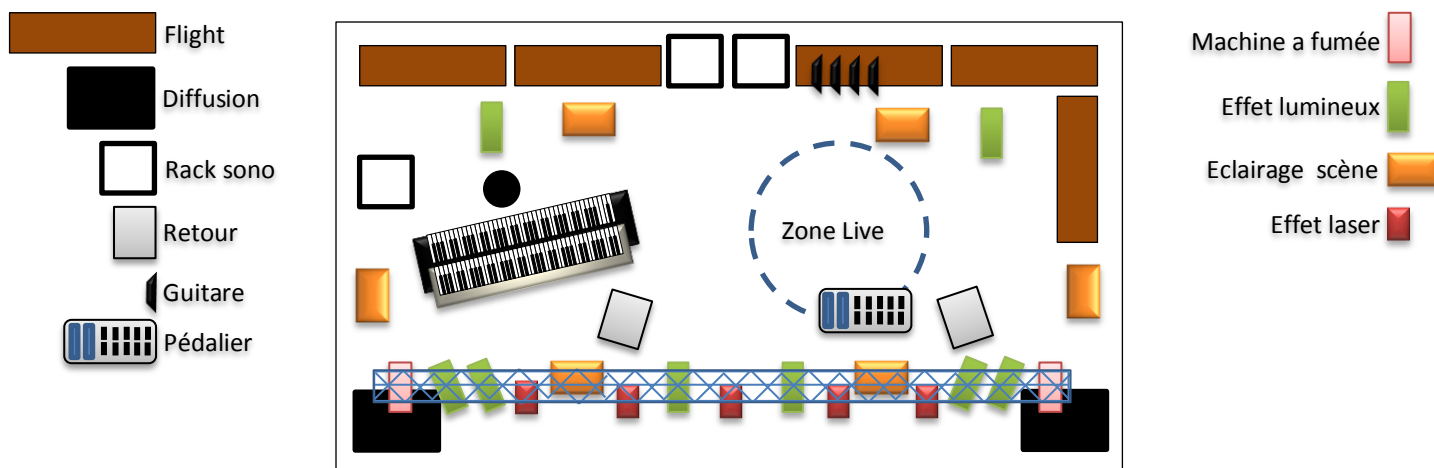
Triphasé (grande structure):

- 3 x 16 A par phase en 380 V +N +T (triphase) pour le son.
- 3 x 16 A par phase en 380 V +N +T (triphase) pour la lumière au minimum.
- Les alimentations son et lumière devront être séparées et adaptées à la puissance des deux systèmes.
- l'installation devra être proprement mise à la terre.
- Les chutes de tension ou surtension ne devront pas être supérieur à 5%.
- En triphasé, aucune différence de potentiel entre le neutre et la terre.
- Dans le cas de chapiteau, l'alimentation devra être impérativement indépendante des autres installations.
- Dans le cas d'alimentation par groupe électrogène, il sera puissant, régulé, silencieux et éloigné du spectacle.

### SCENE:

La scène aura les caractéristiques minimales suivantes :

- Ouverture = 6m / Profondeur = 4m / Hauteur = 0,4m
- Elle sera stable et plane et pourra supporter une charge de 500Kg/m2.
- Elle sera également munie d'un fond de scène noir.
- La surface de la scène doit être sans aspérité ni trou, libre de toute entrave (rigoles, câbles, etc.)
- La température de la salle doit être de 19°C min en hiver.



# RESONANCE

www.orchestre-resonance.com

RESONANCE "T&P" & "P&T" SIRET 492-287-636 00012 & 492-378-823 00016 8, place Tanguy Malmanche 29860 LE DRENNEC 02 98 40 83 05 & 06 64 48 60 00

## SON:

Le système de diffusion de l'orchestre de variété RESONANCE est de qualité professionnelle. Nous sommes en mesure d'assurer une diffusion par moyen propre jusqu'à 2x3 kW (300 personnes). Au-delà de cette puissance, il sera nécessaire de faire appel à un prestataire extérieur.



Configuration étendue

## LUMIERE:

Nous pouvons, en fonction des options retenues, mettre à disposition un pont lumière en structure triangulaire de 6m x 3m, équipé de 12 effets lumineux ou laser + 2 machines à fumée + éclairage scène. L'éclairage de la salle n'est pas pris en compte.



### Avvertissement concernant les risques d'épilepsie

Certaines personnes sont susceptibles de faire des crises d'épilepsie ou d'avoir des pertes de conscience à la vue de certains types de lumières clignotantes ou d'éléments fréquents dans notre environnement quotidien. Ces personnes s'exposent à des crises lorsqu'elles regardent certaines images télévisées ou lorsqu'elles jouent à certains jeux vidéo. Ces phénomènes peuvent apparaître alors même que le sujet n'a pas d'antécédent médical ou n'a jamais été confronté à une crise d'épilepsie. Si une personne de votre entourage a déjà présenté des symptômes liés à l'épilepsie (crise ou perte de conscience) en présence de stimulations lumineuses, merci de lui indiquer de consulter son médecin avant toute participation à la soirée dansante. L'Orchestre RESONANCE ne peut être tenu responsable d'aucunes de ces variables et/ou dérivés.



RESONANCE "T&P" & "P&T" SIRET 492-287-636 00012 & 492-378-823 00016 8, place Tanguy Malmanche 29860 LE DRENNEC 02 98 40 83 05 & 06 64 48 60 00

### **LOGE et REPAS:**

- a) Loges
  - L'organisateur fournira :
    - 1 loge ou un local pour les musiciens et les techniciens.
    - Si la salle ne possède pas de loge, un praticable devra être mis à disposition.
    - Les structures devront être confortables et devront fermer à clé. Clés remis au responsable du groupe.
    - Dans le cas de chapiteaux/Festivals, un espace réservé du chapiteau remplacera les loges.
  
- b) Repas
  - Il est nécessaire de prévoir un repas chaud et consistant pour tous les musiciens et techniciens.
  - Le repas chaud pourra être pris dans l'enceinte de la salle de la prestation ou dans un restaurant.
  
- c) Catering
  - Pendant la prestation : 4 bouteilles d'eau plate (en plastique) à remettre en début de soirée.
  - Le repas sera délivré dans un espace confortable et adapté.
  - Après la prestation : des boissons diverses (café, eau, jus, bières...) + encas (fruits, biscuits).

### **PLEIN AIR:**

En cas de prestation en plein air, toute la surface de la scène, les consoles de sono, les lights ainsi que le matériel de sonorisation et d'éclairage installés en façade seront entièrement couverts. L'orchestre RESONANCE se réserve le droit de retarder ou d'annuler la prestation dans le cas où les conditions de sécurité ne seraient pas respectées, particulièrement en cas de pluie ou d'orage.

### **BATEAU:**

Les animations embarquées nécessitent des équipes de manutention spécialisées ainsi que la vérification de vos capacités électriques (tension et fréquence) Nous disposons d'une configuration « light », excluant tout système lumineux, nous permettant de réaliser ce type d'animation sur les principes du concert privé.

### **DEPLACEMENT ETRANGER:**

Les contraintes liées aux déplacements par avion nous obligent à voyager sans nos systèmes de diffusion. Nous nous adaptons cependant aux différentes configurations matérielles que nous rencontrons. Pour autant, nous ne sommes pas en mesure de donner toute la mesure de notre répertoire sur un système déficient. Merci de nous contacter en cas de doute.

### **MISE SOUS DOUANE:**

Certains pays contrôlent sous douane tout le matériel électronique en circulation. Cela nécessite un délai supplémentaire qui sera intégré lors de la signature du contrat, tous frais d'hébergement à votre charge.

Lu et approuvé - bon pour accord  
L'organisateur